

**PROCES-VERBAL DE LA 27^{EME} ASSEMBLEE CANTONALE
DES DELEGUES DE L'AVECO – VLWO
6 février 2015, Loèche**

Elmar Borter, ouvre la 27^{ème} assemblée cantonale ordinaire des délégués de l'association à 17h30.

Il salue tous les délégués du Bas et du Haut-Valais et les remercie chaleureusement pour leur présence à Loèche. Il salue plus particulièrement Messieurs Oskar Freysinger, Jean-Marie Cleusix, Marcel Blumenthal, Michel Beytrison, Patrice Clivaz, Mme Marylène Volpi, M. Patrice Vernier, M. Martin Lötscher, Représentant de la ville de Loèche ainsi que tous les autres invités présents.

M. Martin Lötscher est invité à prendre la parole pour nous parler de sa commune.

Merci à la commune pour l'apéro offert en fin d'assemblée, ainsi que pour la salle et la préparation du repas.

Merci également à Adrienne Mittaz, présidente de l'AVECO, pour la préparation de l'AD et à tout le comité.

La secrétaire du comité fait circuler la liste des présences.

86 personnes sont présentes ; les 21 délégués du Haut-Valais, 46 du Valais Romand et 19 invités.

La convocation pour l'assemblée et l'ordre du jour sont parvenus à tous les délégués dans les délais statutaires. Elmar propose l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de la dernière assemblée
2. Rapport du comité cantonal
3. Rapport du caissier
4. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes
5. Budget et cotisations
6. Ratification du choix des membres du comité et des commissions cantonales
7. Propositions des sections
8. Propositions individuelles
9. Divers

Celui-ci est accepté et Imhof Dominique et Mottet Sébastien sont nommés scrutateurs.

1. Approbation du PV de la dernière assemblée

Le PV ne suscite aucune remarque ; l'assemblée l'accepte à l'unanimité. Elmar remercie Fabienne pour la rédaction du PV.

2. Rapport du comité cantonal

2.1. Séances et répartition des tâches

Elmar présente les membres du comité cantonal :

Coprésidents	: Elmar Borter du CO de Brigue-Glis
	: Adrienne Mittaz du CO des Liddes à Sierre
Secrétaire	: Fabienne Pellaud du CO de Leytron
Caissier	: Roland Carlen du CO de Naters
Membres	: Helmut Volken du CO de Rarogne
	: David Rey du CO Derborence à Conthey

2.2. Dossiers et travaux communs

Adrienne Mittaz prend la parole. Elle explique que le comité cantonal s'est réuni à plusieurs reprises afin de défendre les intérêts du CO et des enseignants du Sec I du canton en collaborant sur tous les dossiers cantonaux.

L'AVECO et la VLWO demandent au DFS de s'engager davantage de manière officielle et publique dans la défense et la promotion du Sec I valaisan, en reconnaissant la qualité du système scolaire et en maintenant une formation universitaire pour les enseignants.

3 thèmes d'actualité sont présentés :

1. Le 15 octobre dernier, lors de l'AG de l'AVECO, M. Cleusix a déclaré que *les acceptations conjointes du décret ETS1 et du budget 2015 permettraient de revenir sur certaines économies prises à la rentrée scolaire 2014*. Suite à cette assemblée, nous avons envoyé une lettre au SE. Celui-ci nous a répondu : *"A l'heure actuelle, le SE ne dispose pas encore de toutes les données relatives au budget 2015. Cependant, le cas échéant les allègements de fin de carrière pourraient être rediscutés"*. Or, le décret et le budget ont tous deux été acceptés et la BNS donnera plus de 53 mio de francs

2. De nouveaux documents sont créés dans ISM et doivent être complétés par les enseignants, par exemple cette année, il y a une nouvelle grille d'évaluation pour le projet personnel. Or les enseignants ne sont informés que très tardivement de l'existence et du contenu de ces formulaires. Il est indispensable de pouvoir prendre connaissance de ces documents plus tôt pour faciliter le travail. Pourquoi le SE transmet-il si tard ces documents?

3. Nous devons encore parler des points suivants : le cahier des charges des titulaires, quels sont les tâches supplémentaires que la commune peut nous demander, la revalorisation salariale des enseignants de Sec I.

M. FREYSINGER, Conseiller d'Etat

M. Freysinger salue les invités et les délégués et remercie pour l'invitation. Il salue tout le travail fait par les enseignants du Sec 1.

Situation budgétaire : le budget de 2014 est reconduit mais il faut couper 2.9 mio. On ne va pas revenir dans les coupes de l'année passée. La situation ne s'est pas améliorée, il va certainement falloir trouver 120 mio dans le département. Les 53 mio de la BNS vont servir à effacer le déficit de 2013. Le franc fort, la LAT et la LEX WEBER n'arrangent rien.

Il va falloir diminuer le fonctionnement de l'Etat. Les budgets 2016 et 2017 s'annoncent difficiles. Il a été décidé de ne pas faire de revalorisation salariale. Les enseignants ont gagné 2% sur les salaires avec la déflation.

Les modifications de la loi sur le CO. Tout d'abord, on va observer les effets de cette loi. Avec le recul, on pourra ensuite amener des réglages fins. Par exemple, les 3-4 branches à niveaux en 10H; quels en sont les effets sur les échecs scolaires?

Il y a une motion parlementaire qui propose de couper une année du collège. Cela ne convient pas à notre canton car nous n'avons pas une filière pré-gymnasiale. Le SE va la combattre. Cela aura une incidence sur les petits cycles surtout dans le Haut.

Une présentation de la voie gymnasiale a été faite cette année car il n'y a que 17% de collégiens dans notre canton, voir la tendance est à la baisse. Il faut essayer de garder un équilibre avec les HES et autres voies. Cela touche plus les garçons.

L'heure de titulariat du CO ne sera jamais remise en question. M. Freysinger va se battre pour la laisser.

Lehrplan 21 : on est revenu un peu en arrière au niveau du volume. Nous le ferons "à la Valaisanne". Nous ne prenons que le meilleur. Il entrera en vigueur en 2017-2018. Il faut aussi avoir les moyens d'enseignement qui vont avec.

Il y a une différence entre la manière de fonctionner du Haut-Valais: les enseignants sont plus indépendants et prennent plus facilement des initiatives contrairement à ceux du Bas-Valais.

La communication est bonne, mais il faut encore mieux clarifier les rôles des directeurs et inspecteurs par écrit.

Manque d'enseignants dans le Haut : une formation de 3 ans a débuté avec 20 personnes.

2/3 du temps de M. Freysinger est employé à régler des problèmes de budget!

Il y a un fort recul de natalité dans le Haut-Valais! C'est un grand souci.

Les bases en lecture sont essentielles.

Un point important est que les élèves sont mieux orientés. M. Pottier a communiqué que 30 à 40 étudiants changent de voie actuellement contre 250 auparavant.

M. JEAN-MARIE CLEUSIX, CHEF DE SERVICE

2000-2013: la préoccupation du chef de Service était de gérer le confort de l'école

2013- 2015 : sa préoccupation est d'assurer la survie de l'école.

Il est aussi de sa responsabilité de fournir des comptes équilibrés. Il a 495 mio à disposition mais la charge salariale est très élevée et directement liée à l'organisation de la prochaine année scolaire.

A-t-on les ressources suffisantes? Non, M. Pascal Mabillard a dit qu'il était inenvisageable de supprimer une des mesures d'économie introduite en début d'année scolaire. 2016-17 seront des années encore plus difficiles. La continuité va être assurée et le SE va être un peu plus large pour la dotation horaire.

M. Blumenthal traduit en allemand les diverses interventions.

Cahier des charges : La nouvelle Loi sur l'enseignement primaire va être introduite en septembre.

Il y aura l'introduction de la notion de titulaires. Il va aussi y avoir une adaptation du cahier des charges des titulaires au CO. Celui-ci doit être simple avec des grandes missions, des grandes lignes. Les directions adapteront ceux-ci à leur établissement. Il va être mis en route dans 2 mois environ. Les associations seront contactées.

M. PIERRE ANTILLE, ADJOINT

ISM: Ism se veut un outil pour simplifier la vie et accessible. Il continue son développement. Il va se vendre aussi au Sec II.

En ce qui concerne la grille d'évaluation du PPE, M. Pascal Knubel, inspecteur scolaire en est le rédacteur. Il y aura 10 critères après simplification et sera disponible avant les vacances de février sur ism. Les délais sont encore raisonnables.

Elmar remercie tous les intervenants. Place aux questions:

Adrienne Mittaz : Par rapport au cahier des charges cantonal du Sec I, quels sont les délais? Cela fait 5 que nous attendons. Va-t-on bientôt être consulté? M. Cleusix répond que cela devrait être en vigueur pour la fin de l'année 2015.

François Pitteloud, CO des Collines : Merci par rapport aux titulaires d'avoir sauvé cette heure. Il encourage le SE à venir découvrir d'autres spécificités des classes du CO. Avec les classes hétérogènes, les effectifs gonflent; s'ensuivent des difficultés à respecter le PER. On touche à la qualité du passage de Sec I au Sec II.

L'AVECO est d'accord le fait de rendre la 11H obligatoire.

M. Freysinger répond que nous n'avons pas la filière pré-gymnasiale, donc c'est inenvisageable. Notre CO a été conçu de manière à laisser plus de temps pour choisir leur voie aux élèves.

Xavier Frossard, Martigny : Attention! on ne peut pas dévaloriser le travail fait par les enseignants de 11H.

Elmar donne sa vision personnelle. Adrienne clôt la discussion. Nous allons rediscuter en comité de la motion du Bas-Valais sereinement.

Cleusix : répond que nous n'avons pas voulu de CO à sections pour repousser le choix des élèves. Il faudrait avoir 4 niveaux I plus 4 disciplines spécifiques du collège pour avoir une pré-gymnasiale. C'est aussi un choix politique. C'est pourquoi le SE est contre cette motion. Il y a

d'autres filières fragiles comme les écoles de commerce et les CFC. L' ECG et l'EPP enflent par contre . Il faut vraiment trouver un équilibre.

Adrienne répond que nous sommes intéressés aux inquiétudes du Sec II mais que nous sommes plus intéressés à ce qui se passe au Sec I.

Stéphanie Métrailler, Goubin- Sierre : Il y a une inquiétude à cause du manque de coordination entre Sec I et II. Un exemple : la nouvelle terminologie en français n'est pas prise en compte par le Sec II. Dans le Haut-Valais, un système de verticalité a été instauré avec les recteurs. M. Freysinger prend acte.

Domenico Errante, Liddes-Sierre : Il a reçu les résultats de ses anciens élèves qui sont partis au collège. Pour arriver à un bon niveau au collège, il doit tirer vers le haut les meilleurs pour leur donner la chance et les outils pour réussir. Mais des élèves sont automatiquement tirés vers le bas car ils n'arrivent plus à suivre. Que faire? Qui doit-être sacrifié? Peut-on utiliser des moyens d'enseignement différents pour aider à avancer certains élèves?

Elmar stoppe la discussion.

FMEP : MARYLENE VOLPI FOURNIER

ETS1 : Mme Volpi remercie chacun(e) pour le travail effectué. Il y a eu 41.5% de oui, 5% de non et 2% de nuls. La fonction publique unie peut être gagnante.

Attention, **ETS2** va arriver avec ses 120 mio d'économie. Pour cela, il va falloir abandonner des tâches, changer des structures, l'échelle salariale doit être modifiée pour toucher tout le monde. Nous sommes en crise "institutionnelle". Toutes les décisions sont remises en question par tout le monde.

Il y a eu un recours déposé par la FMEP au tribunal fédéral contre la suppression des allègements de fin de carrière. 400 personnes environ par an seront concernées chaque année par ces allègements.

Sur la fiche de la caisse de pension que nous recevons, sous le numéro 7, vous trouverez la perte pour chacun pour la retraite.

M. Freysinger répond que 230 personnes par années sont touchées par les allègements et non 400. 120 mio n'est pas le chiffre définitif, celui-ci est déjà passé de 170 à 120 mio. Le processus est en cours. Sur ETS 2, il a déjà augmenté les taxes automobiles à hauteur de 6.5 mio. La voie des décrets va être mise de côté au profit d'autres voies moins risquées. Le DFS fait au mieux pour tous.

Elmar remercie Mme Volpi et M. Freysinger pour les précisions apportées.

M. PATRICE VERNIER, DIRECTEUR DE LA CPVAL

3 thèmes seront abordés:

1. 2014 CPVAL : prévoyance et gestion de fortune

Prévoyance : L'année a été très positive, depuis 2012. le cash flow est positif de 30 mio de francs. Les coûts par assuré ont été diminués à 160.- par assuré; et le plus important : toutes les hypothèses (évolution des effectifs, cas d'invalidité , évolution de l'inflation et 3% d'augmentation pour les assurés sur les comptes) ont été maintenues.

Gestion de fortune : Nous avons réussi pour la 3ème année consécutive à dépasser le 6%. Nous ne sommes pas la meilleure caisse car nous n'avons pas assez pris de risques. La caisse a besoin de 3.7 à 4 % de rendement par année pour maintenir son équilibre. Nous avons aussi été aidés par une inflation négative.

2. 2015 début d'année turbulente pendant 1 mois

Les nouvelles sont un peu moins bonnes car la BNS n'assure plus l'Euro et pénalise les avoirs par des intérêts négatifs. Cela a beaucoup pénalisé les caisses de retraite. En deux jours, il y a eu 5% de perte, même si une partie des Euros et des actions suisses avaient été couverts. Il y a eu une perte de 4.5 points mais cela se rétablit assez vite. Se concentrer sur du long terme.

M. Vernier est convaincu que la force du Franc Suisse va tomber au profit du dollar.

3. comparatif entre les prestations depuis les primautés de cotisations. Les nouveaux retraités ont-ils pu bénéficier de meilleures, moins bonnes ou prestations identiques?

Avant le changement de primauté, une garantie avait été introduite en 2011 pour compenser les rentes plus basses dans le nouveau système.

Les prestations sont meilleures actuellement pour les personnes parties en retraite. Ils avaient la garantie totale. Cela a joué aussi avec les bons résultats de la caisse et le fait qu'il n'y a pas eu d'inflation, les salaires sont restés stables.

Ceux qui vont arriver en retraite maintenant n'ont qu'une partie de la garantie. A voir l'évolution. Dans 10 ans, la garantie ne sera plus là. C'est difficile à dire.

La garantie a donc pleinement joué son rôle.

Elmar remercie M. Vernier des précisions apportées.

3. Rapport du caissier

Le caissier, Roland Carlen, donne la lecture des comptes.

Dépenses	:	15633.60
Recettes	:	17333.55
Gain	:	1699.95
Fortune au 31.12.13	:	40070.15

4. Rapport des vérificatrices et adoption des comptes

Mme Corinne Eberhardt, CO Viège et M. Mario Uhlemann, CO Naters ont fonctionné comme vérificateurs. Corinne Eberhardt relève l'excellente tenue des comptes et propose leur adoption sans réserve. L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité. Adrienne Mittaz remercie le caissier et les vérificateurs pour leur travail.

5. Budget et cotisations

Roland Carlen présente le budget pour l'année 2015. Le nouveau budget prévoit 17'300.00 francs de recettes et 16510.00 de dépenses, soit un excédent de recettes de 790.00 francs. Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

6. Ratification du choix des membres du comité et des commissions cantonales

Composition du comité cantonal

Coprésidents	:	Elmar Borter du CO de Brigue-Glis
	:	Adrienne Mittaz du CO des Liddes à Sierre
Secrétaire	:	Fabienne Pellaud du CO de Leytron
Caissier	:	Roland Carlen du CO de Naters
Membres	:	Helmut Volken du CO de Rarogne
	:	David Rey du CO Derborence à Conthey

Xavier Frossard est nommé nouveau membre du comité et le remercie pour son engagement et il est accepté par acclamation.

7. Propositions des sections

Aucune proposition n'est faite.

8. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est faite.

9. Divers

Intervention de M. Georges Pasquier, président du SER

Le SER fête son 150ème anniversaire et sortira le 12 juin un magnifique ouvrage sur l'évolution de l'école en Suisse romande. L'Éducateur a aussi 150 ans et son look et son logo viennent de changer en début d'année. LCH a aussi 150 ans.

Puis M. Pasquier nous décrit 3 exemples qui démontrent que les Suisses allemands et romands ont des mentalités très différentes.

La collaboration et l'éducation peuvent venir à bout de nos divergences. Travaillons à communiquer! Nous avons des valeurs communes mais des mentalités différentes.

Adrienne Mittaz remercie M. Pasquier pour son intervention.

Dates des prochaines assemblées :

- Assemblée générale de l'AVECO : fin septembre, début octobre 2015
- Assemblée générale de la VLWO : 11 septembre 2015
- Assemblée des délégués de l'AVECO – VLWO : 5 février à Sion

Elmar remercie les invités et les délégués pour leur participation Il invite tout le monde à se rendre à l'apéritif.

La séance est levée à 20h45.

La secrétaire de l'AVECO – VLWO

Fabienne Pellaud
Fait le 10.02.2015